

Romans, le 18 mai 2026

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Ville poursuit le renouvellement raisonné de son patrimoine arboré

À la suite d'expertises sanitaires approfondies, 111 arbres présentant des risques importants pour la sécurité vont être retirés dans plusieurs secteurs de Romans. Cette opération s'inscrit dans une politique globale de gestion et de renouvellement du patrimoine arboré, conduite dans une logique de replantation durable, avec un nombre d'arbres replantés supérieur au nombre d'arbre supprimés, soit 933 arbres supplémentaires sur 2020-2026.

Entre le 1^{er} et le 19 juin, la Ville de Romans procèdera à la suppression de 111 arbres identifiés comme fortement dégradés ou dangereux, sur un total de 428 sujets expertisés. Les interventions concerneront notamment l'avenue du Maquis, le boulevard Régis-Gignier ainsi que la rocade, entre les ronds-points n°1 et n°2.

L'Office national des forêts réalise des expertises pour juger de l'état de santé des arbres et éviter des décisions trop hâtives.

Cette décision intervient à la suite d'un travail d'observation et d'analyse conduit par le service des Espaces verts de la Ville, puis confirmé par des diagnostics spécialisés, réalisés par l'Office national des forêts (ONF). L'objectif : garantir la sécurité des habitants tout en assurant, dans la durée, la préservation du patrimoine arboré communal.



Un patrimoine arboré suivi avec attention

Romans compte près de 9 500 arbres sur son territoire. Chacun d'eux est géoréférencé et fait l'objet d'un suivi précis grâce à un véritable « carnet de santé » recensant son âge, son implantation et son état physiologique. Un technicien dédié à la gestion du patrimoine arboré veille quotidiennement à leur entretien et à leur conservation.

Avant toute suppression, la Ville privilégie systématiquement les solutions permettant de prolonger la vie des arbres : tailles d'adaptation, restructuration, sécurisation ou accompagnement sanitaire. L'abattage ne constitue donc qu'un ultime recours, décidé uniquement lorsque les risques deviennent trop importants.

Des arbres fragilisés par le temps et les aléas climatiques

Le patrimoine arboré romain, aujourd'hui vieillissant, porte encore les séquelles des épisodes climatiques exceptionnels de 2019 – grêle, neige et fortes chaleurs – dont les conséquences continuent d'affecter durablement certains sujets.

À cela s'ajoutent de nombreuses contraintes liées à l'environnement urbain : blessures provoquées par les véhicules, sols contraints, réseaux souterrains et aériens, manque d'espace pour le développement racinaire... Autant de facteurs qui fragilisent les arbres et réduisent leur espérance de vie en ville, naturellement plus courte qu'en milieu naturel.

Les expertises menées par l'ONF, à l'aide d'outils de diagnostic visuel et sonore, ont mis en évidence des altérations avancées : cavités internes, blessures profondes, présence de champignons lignivores, déficiences physiologiques ou faiblesses mécaniques majeures. Dans la grande majorité des cas, aucun traitement curatif durable n'était envisageable.



Cavité, avenue du Maquis

Une gestion fondée sur l'expertise et la prévention

Chaque année, la Ville consacre près de 10 000 euros au suivi sanitaire de ses arbres. Cet investissement permet de réaliser environ 400 diagnostics annuels et, lorsque cela s'avère nécessaire, des expertises approfondies portant notamment sur la résistance mécanique des arbres. Cette démarche vise précisément à éviter les décisions hâtives et à intervenir avec discernement, dans le respect du patrimoine végétal comme de la sécurité publique.

Replanter mieux pour l'avenir

Si chaque arbre supprimé ne sera pas nécessairement remplacé exactement au même emplacement, la Ville rappelle que sa politique de replantation demeure ambitieuse : le nombre d'arbres replantés est supérieur au nombre d'arbres supprimés, ce qui représente sur le mandat 2020-2026, 933 arbres supplémentaires.

Cette politique de renouvellement représente également un engagement financier conséquent pour la collectivité. Le coût moyen d'une opération complète – comprenant l'abattage, le dessouchage et la replantation – s'élève à environ 1 500 € par arbre. La Ville fait ainsi le choix d'investir dans des plantations durables et adaptées, afin de garantir la pérennité du patrimoine végétal sur le long terme.

L'expérience a montré que certains arbres plantés par le passé l'avaient été dans des fosses inadaptées ou trop proches des réseaux et infrastructures, générant avec le temps des difficultés importantes : soulèvement des trottoirs, conflits avec les canalisations ou les lignes aériennes, contraintes d'élagage excessives.

Aujourd'hui, chaque projet de plantation fait l'objet d'une réflexion approfondie prenant en compte la nature des sols, les besoins en eau, l'espace disponible à maturité ou encore les enjeux environnementaux. Les essences sélectionnées sont choisies pour leur résistance à la sécheresse et leur adaptation au milieu urbain, dans un contexte de changement climatique.

Au-delà de leur dimension paysagère, les arbres occupent une place essentielle dans le cadre de vie des habitants. Ils contribuent à améliorer la qualité de l'air, à réguler les températures urbaines, à préserver la biodiversité et à favoriser le bien-être quotidien de la population. Consciente de ces enjeux environnementaux, sanitaires et sociaux, la Ville entend poursuivre une politique arboricole exigeante, conciliant sécurité publique, adaptation climatique et qualité de vie.

Préserver et valoriser le patrimoine végétal

Parallèlement à ces opérations, la Ville poursuit ses efforts de protection des arbres existants, notamment des sujets remarquables. Une charte de l'arbre a été élaborée afin d'encadrer les travaux réalisés à proximité des plantations et de limiter leur impact sur les systèmes racinaires et les structures végétales.

Dans une logique d'économie circulaire, les déchets issus des tailles et des abattages sont également valorisés localement : les branches sont broyées et réutilisées en paillage pour les massifs et plantations, contribuant à préserver l'humidité des sols et à enrichir naturellement la terre.

Ainsi, au-delà des suppressions rendues nécessaires par des impératifs de sécurité, la Ville, par cette démarche, entend inscrire la gestion de son patrimoine arboré dans une logique de renouvellement progressif, durable et adaptée aux réalités urbaines.

La Ville s'attache à replanter des arbres, lorsque les conditions le permettent, notamment dans le cadre du réaménagement des voiries, comme ici rue de Coalville et dans le square Georges-Banc.

